



HORIZON CARAÏBES
Aéroclub de Martinique



ACADEMIE DE LA MARTINIQUE



BIA - Brevet d'Initiation Aéronautique Bulletin d'Inscription Formation Candidats libres session 2017

Le B.I.A. atteste un niveau de culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace. Il est ouvert aux passionnés de ce domaine sans limite d'âge. Un niveau minimal de Troisième est toutefois conseillé. Le diplôme, délivré conjointement par le ministère de l'éducation nationale et le ministère chargé de l'aviation civile, permet d'avoir des facilités pour l'obtention de bourses attribuées par la Fédération Française aéronautique (FFA). Ces dernières permettront d'obtenir le brevet de base ou la licence de Pilote privé pour un coût réduit (pour les moins de 21 ans). La formation est une vitrine très vaste et passionnante sur le monde de l'aéronautique. Durant la formation (45 heures de cours répartis sur le site de l'aéroport), les jeunes auront l'occasion d'effectuer gratuitement un vol d'initiation avec un instructeur habilité, en partenariat avec l'aéro-club **Horizon Caraïbes** du Lamentin. En cas de réussite à l'examen, un deuxième vol sera offert. La formation débute le Mercredi/Samedi 15/19 Octobre 2016 et l'épreuve du B.I.A., composée d'une série de 100 Q.C.M. a lieu à la mi-Mai. Il faut totaliser un minimum de 50% de bonnes réponses pour réussir. Les frais d'inscription sont de Deux Cents Euros (200,00 €). En cas de réussite à l'examen, la F.F.A. reversera à la famille un chèque de cinquante Euros (pour les candidats ayant obtenu une mention).

Je soussigné(e), (pour les mineurs)

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____

N° de téléphone obligatoire: _____ **Courriel obligatoire:** _____ @
(en MAJUSCULE SVP)

Qualité*: -Père
-Mère
-Tuteur légal

Autorise

Nom: _____ Prénom: _____
Né(e) le: _____ à _____
Etablissement scolaire: _____ **Courriel obligatoire** _____ @
Tel: _____

À participer à la formation du B.I.A. au Lamentin et m'engage à ce qu'il (elle) suive avec assiduité cette formation.
A effectuer les déplacements lors des visites à l'aéroport (assurance extra-scolaire obligatoire).
A effectuer un minimum d'un vol d'initiation, dans un avion de l'aéroclub, vol obligatoire dans le cadre de cette formation.
L'assurance du candidat pendant le vol est couverte par l'assurance « responsabilité civile » de l'aéronef utilisé.

En cas de manque d'assiduité, les formateurs se réservent le droit de reconduire le candidat sans contrepartie.

CHOIX DU JOUR POUR LES COURS: **MERCREDI 14h30 à 16h30** **SAMEDI 14h30 à 16h30**
(rayer le jour qui ne vous convient pas)

Je joins à ce bulletin d'inscription: - un chèque de 200 Euros à l'ordre de l'aéroclub Horizon Caraïbes.
- une attestation d'assurance **extra-scolaire** couvrant les déplacements et visites aéroportuaires.
- Une photo d'identité (avec nom du candidat au verso)
- une copie de pièce d'identité

Fait à _____, le _____

Signature: